

# La revanche de la nature sur le béton

**U**N JARDIN DANS SON SALON, UN POTAGER VERTICAL, UNE FAÇADE DE PLANTE... autant d'utilisations du concept de mur végétal. Il existe plusieurs réalisations où les plantes poussent sur de la fibre de verre ou du tissu comme celle de Patrick Blanc, chercheur au CNRS et créateur du mur végétal. Inconvénient de ces techniques : la consommation d'une grande quantité d'eau. José dos Santos a écarté ce problème par son système innovant. Il s'agit de bacs troués avec une inclinaison de 45 degrés. Le module est rempli de terre mélangée, par exemple, à des pierres ponces de Turquie qui retiennent l'eau et évite que la terre ne se tasse. Les plantes peuvent développer leurs racines dans ce substrat et voir leur

feuillage grandir à l'extérieur. « Nous avons essayé de placer les plantes dans l'environnement le plus naturel possible », justifie Walter de Bie, fondateur de Green Plus, la société qui développe ce concept à Monaco. Les différents modules formant le mur sont reliés les uns aux autres. De ce fait, les plantes absorbent par capillarité l'eau dont elles ont besoin. Seulement 120 litres sont nécessaires par mètre carré et par an. « Le système de José dos Santos permet une grande économie d'eau, l'arrosage se fait au goutte-à-goutte », explique Walter de Bie. En plus de cet avantage, le mur végétal installé pour dissimuler une façade de béton isole l'immeuble des chocs thermiques, des rayons ultraviolets, des pollutions atmosphériques et des nuisances sono-

## Le mur végétal lutte contre l'effet de serre

res. Il contribue également à la lutte contre l'effet de serre en recyclant le CO<sub>2</sub> en oxygène par photosynthèse. En intérieur, il purifie l'air. En effet, les plantes retiennent les particules volantes à l'origine des facteurs allergènes et les maladies respiratoires. Pour installer un mètre carré de mur végétal, il faut compter entre 600 et 900 euros. Green Plus est en cours de négociation pour de nouvelles implantations notamment sur l'immeuble des Castelleretto.

— SOPHIE LEVY

